



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2016**

**DFA-DRH 2015-54G**

## **DELIBERATION EMPLOIS**

**BUDGET GENERAL**



-----

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mes cher-e-s collègues,

Le projet de budget emplois de la Ville et du Département de Paris pour 2016 que je vous soumetts permet de mettre en œuvre les engagements de mandature pris auprès des Parisiennes et des Parisiens, tout en respectant les grands équilibres financiers de la collectivité. Ainsi, des créations d'emplois permettent de développer le service public parisien, tandis que l'administration évolue avec notamment une organisation optimisée des fonctions support.

Comme l'an dernier, les tableaux annexes sont présentés par grande politique publique et comprennent des commentaires détaillés explicitant les différents mouvements de postes budgétaires. Et les effectifs globaux font l'objet d'un document spécifique qui s'intitule « État du personnel » et qui est intégré dans le projet de budget.

- 1) Des créations de postes dédiées au renforcement des secteurs prioritaires (petite enfance, propreté, sécurité), aux ouvertures d'équipements et aux grands chantiers de la mandature :

Les effectifs de l'administration parisienne évoluent pour renforcer le service public parisien de proximité, avec 235 postes dédiés aux trois secteurs prioritaires de la petite enfance, de la propreté et de la sécurité dans le projet de budget.

Le service public de la petite enfance fait l'objet d'une attention particulière. 120 créations de postes sont prévues afin de mieux assurer le remplacement des agents absents et d'améliorer les conditions de travail des personnels. À ces créations s'ajoutent 5 nouveaux postes pour la finalisation de la déconcentration de la Direction des familles et de la petite enfance, et 3 autres pour améliorer l'accueil de la petite enfance handicapée.

100 créations de postes viennent également renforcer le secteur de la propreté. Cette mesure ambitieuse, associée à une meilleure organisation du travail, vise à améliorer les conditions de travail, à tenir compte

de l'extension de l'espace public à nettoyer et à garantir la propreté de nos rues tout au long de la journée, condition de notre bien-vivre ensemble à Paris.

La sécurité est un secteur prioritaire qui justifie 37 créations de postes dans le projet de budget. Pour répondre aux besoins du contexte actuel, 3 postes d'ingénieur spécialisé en prévention situationnelle sont prévus afin notamment d'assurer une meilleure sécurisation des équipements municipaux (écoles, crèches,...) et 27 créations d'inspecteur de sécurité sont inscrites afin de renforcer la sécurité sur l'espace public. Par ailleurs, 7 autres créations de postes doivent permettre de répondre aux besoins de déploiement des intervenants sociaux dans les commissariats (2 postes au budget départemental), à l'accueil et à la surveillance en mairie d'arrondissement (4 postes), et à la surveillance des nouveaux équipements de La Canopée (1 poste).

Le projet de budget emplois témoigne aussi du dynamisme du service public parisien, en prévoyant les 106 créations de postes nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux équipements.

Ces créations sont d'abord dédiées à l'objectif de création d'au moins 5 000 places dans les équipements d'accueil de la petite enfance sur la mandature et au développement du réseau de protection maternelle et infantile. Ainsi, 26 postes seront créés pour les établissements d'accueil de la petite enfance, dont 20 pour l'ouverture d'une nouvelle crèche collective située rue Bichat / rue du Faubourg du Temple (10<sup>ème</sup> arrondissement) et 15 pour trois centres de protection maternelle et infantile dans les 7<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements.

Dans le domaine sportif, il est proposé de créer 24 postes pour l'ouverture de la salle de sport Breguet-Sabin (11<sup>ème</sup> arrondissement) et des gymnases Géo André et Suchet (16<sup>ème</sup> arrondissement), ainsi que pour l'ouverture annuelle du bassin extérieur de la piscine de la Butte aux Cailles (13<sup>ème</sup> arrondissement) dans le cadre du plan « Nager à Paris ».

Dans le domaine culturel, 17 nouveaux postes sont prévus, pour les nouvelles médiathèques La Canopée (1<sup>er</sup> arrondissement), Françoise Sagan (10<sup>ème</sup> arrondissement) et Lagny (20<sup>ème</sup> arrondissement), et pour accompagner la montée en charge des nouveaux Conservatoires municipaux d'arrondissement du centre parisien et des 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements.

Par ailleurs, 13 postes sont proposés à la Direction des affaires scolaires pour accompagner l'extension de de l'école maternelle Monceau (8<sup>ème</sup> arrondissement), des écoles polyvalentes Charenton (12<sup>ème</sup> arrondissement) et Torcy (18<sup>ème</sup> arrondissement) et du collège Saussure-Batignolles (17<sup>ème</sup> arrondissement).

Enfin, il est proposé de créer 8 postes pour poursuivre l'ouverture d'espaces verts au public (programme des 30 hectares), auxquels s'ajoutent les 3 créations de postes pour l'ouverture du centre de santé dentaire Binet (18<sup>ème</sup> arrondissement).

Le projet de budget porte également la création de 91,5 postes en soutien aux grands chantiers de la mandature. Ces créations doivent non seulement moderniser et améliorer le service public parisien, mais aussi lui donner les moyens de répondre à de nouveaux enjeux démocratiques, économiques et sociaux.

Le budget emplois est en particulier marqué par la volonté de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les publics fragiles ou démunis. 9 créations de postes sont ainsi prévues pour le plan d'accueil et de prise en charge des réfugiés et migrants (dont 6 pour l'unité d'assistance aux sans-abris de la Direction de la prévention et de la protection). D'autres propositions de créations de postes participent également du développement de l'action sanitaire et sociale de proximité : 4 postes (et des transformations) en faveur

des Directions sociales de territoire créées dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire ; 3,5 postes pour élargir les horaires d'ouverture des centres de santé et donc en favoriser l'accès ; 3 postes pour mettre en place un secteur éducatif auprès des jeunes majeurs à la DASES ; 2 postes pour déployer des intervenants sociaux dans les commissariats ; 2 postes pour l'aide sociale à l'enfance et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers. Il est enfin proposé de soutenir la stratégie en matière de logement, priorité absolue de la politique d'investissement, avec 3 créations de postes à la Direction du logement et de l'habitat.

De même, le projet de budget vise à confirmer le succès du budget participatif, avec 9 créations de postes pour son pilotage et 8 créations de postes contribuant directement à la mise en œuvre des projets retenus à la Direction des espaces verts et de l'environnement.

**Au total, 435,5 créations d'emplois sont proposées, après inclusion des mesures de résorption de l'emploi précaire et du solde des transformations. Cela représente un engagement significatif de la collectivité parisienne en faveur de l'emploi public et du service aux Parisiennes et Parisiens.**

Ce total ne tient pas compte des changements de périmètre. Outre les 490 postes transférés vers le Centre d'action sociale de la Ville de Paris dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire, sont prévus 4 postes pour la reprise des personnels des jardins d'enfants Paris Habitat, ainsi que 4 postes pour la reprise de la gestion des paiements de l'Allocation personnalisée d'autonomie en établissement (qui permet une importante économie sur les dépenses de fonctionnement).

## 2) La sécurisation et l'amélioration des parcours professionnels des personnels :

Ce budget vous propose également des transformations d'emplois, destinées essentiellement à sécuriser les parcours professionnels et à offrir de meilleures perspectives de carrière aux personnels au sein de la collectivité parisienne.

Ainsi, la Ville s'est engagée de manière déterminée dans un mouvement de dé-précarisation des personnels concourant régulièrement aux activités de la Ville. Suite à la loi du 12 mars 2012, un programme ambitieux de résorption de l'emploi contractuel précaire a été adopté par le Conseil de Paris en mars 2013. Dans le cadre du présent budget, 49 transformations de postes sont proposées afin de poursuivre la mise en œuvre de ce programme et de transformer des postes d'agent contractuel en postes de titulaire.

Par ailleurs, il est proposé de procéder à 65 transformations catégorielles. Elles permettent de mieux prendre en compte la réalité des responsabilités assumées par les personnels et d'améliorer leur déroulement de carrière.

Enfin, d'autres transformations sont prévues pour une meilleure adéquation entre les postes budgétaires et les besoins fonctionnels des directions et des ajustements techniques.

## 3) Des transferts et redéploiements d'emplois inscrits dans le cadre d'une amélioration de l'efficacité de l'action publique :

Projet d'amélioration de l'action sociale parisienne, le Nouveau Paris Solidaire sera mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce projet porte une quadruple ambition : simplifier l'organisation et le pilotage des

services sociaux, améliorer la lisibilité de l'action sociale, faciliter l'accès aux droits, et mieux répondre aux besoins sociaux, notamment à ceux liés aux nouvelles formes de précarité. L'ensemble des services sociaux départementaux polyvalents (SSDP) seront rattachés au Centre d'action sociale de la Ville de Paris, ce qui renforcera son positionnement d'opérateur social généraliste de proximité, en charge de l'accompagnement social global des usagers en difficulté et de l'instruction des aides municipales facultatives et d'une grande partie des aides départementales légales. Dans cette optique, 490 postes partent de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé vers le Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Des transferts internes de postes sont proposés afin d'accompagner l'évolution de l'administration parisienne dans le sens d'une meilleure qualité du service. Le projet de budget prévoit notamment le transfert de 37 postes vers la Direction des systèmes et technologies de l'information au titre de la réforme de l'assistance informatique de proximité. Cette mission, aujourd'hui assurée par des relais techniques relevant de chaque direction, sera désormais mutualisée au sein d'un centre de services et d'agences dédiées à la Direction des systèmes et technologies de l'information, ce qui permettra d'accroître la professionnalisation des intervenants et de garantir une continuité de service pour les utilisateurs sur des plages horaires élargies. Les transferts de postes vers la Direction du patrimoine et de l'architecture dans le cadre de la réforme de la fonction bâtiment et vers la Direction des systèmes et technologies de l'information dans le contexte de réforme de la fonction géomatique participent de la même logique de mutualisation sur les fonctions supports et d'amélioration du service aux usagers.

Et pour de plus grandes synergies : la Mission égalité femmes-hommes rejoint la Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires en provenance du Secrétariat général ; la Mission coopération, partenariats et projets du Grand Paris part de la Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires et rejoint le Secrétariat général ; l'équipe du Bulletin municipal officiel quitte le Cabinet de la Maire pour la Direction des affaires juridiques.

L'effort de redéploiements nous permet de respecter les grands équilibres financiers de la collectivité sans dégrader les conditions de travail. Ainsi, les 325 redéploiements de postes budgétaires sont principalement issus d'une optimisation des fonctions support et des organisations.

**Au total, le projet de budget emplois porte la création nette de 121 postes pour l'ensemble de la collectivité parisienne (hors changements de périmètre), traduisant bien toute l'attention portée par la municipalité au développement des services publics malgré un contexte budgétaire contraint.**

Ce projet de délibération a été présenté au Comité technique central afin de recueillir son avis.

Je vous prie, mes cher-e-s collègues, de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris,  
Siégeant en formation de Conseil Départemental

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 décembre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Départemental**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015**

**2015 DFA 54 - DRH G** Budget primitif emplois 2016 pour les services départementaux.

**M. Emmanuel GREGOIRE et M. Julien BARGETON, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu l'avis du Comité technique central du 4 décembre 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose la création, la transformation et la suppression d'emplois dans les services et directions du Département de Paris ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE et M. Julien BARGETON, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Au titre de l'année 2016, les effectifs des personnels administratifs du Département de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

<b>Corps ou emploi</b>	<b>Total</b>	<b>Date d'effet</b>
Chef de service administratif	-5	1er janvier

Chef de service administratif	-2	1er juin
Adjoint administratif des administrations parisiennes	-6	1er janvier

Article 2 : Au titre de l'année 2016, les effectifs des personnels techniques du Département de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

Corps ou emploi	Total	Date d'effet
Adjoint technique des collègues	+3	1er janvier

Article 3 : Au titre de l'année 2016, les effectifs des personnels médico-sociaux du Département de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

Corps ou emploi	Total	Date d'effet
Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	-15	1er janvier
Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	-21	1er juin
Médecin du Département	+2,5	1er janvier
Médecin du Département	+1	1er juin
Psychologue	+1	1er janvier
Assistant socio-éducatif	-120	1er janvier
Assistant socio-éducatif	-211	1er juin
Sage-femme	+1	1er janvier
Secrétaire médical et social	-38	1er janvier
Secrétaire médical et social	-49	1er juin

Article 4 : Au titre de l'année 2016, les effectifs des personnels de service et divers du Département de Paris sont modifiés ainsi qu'il suit :

Corps ou emploi	Total	Date d'effet
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	-4	1er janvier

Solde des emplois du Département	-462,5
----------------------------------	--------

Article 5 : Hors changement de périmètre, les mesures prises aux articles 1 à 4 de la présente délibération, adossée à la délibération de la Commune, représentent une dépense de 9,95 millions d'euros pour les deux collectivités au titre de l'année 2016, qui s'accompagnera d'un effet report sur l'année 2017. Elle sera prélevée sur les crédits du chapitre 012 de l'exercice 2016.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**

Délibération des 14, 15 et 16 décembre 2015

## FONCTION O - Services généraux

rubriques M52	intitulé	directions
020	Administration générale de la collectivité	CABINET DDCT DFA DRH DSTI Effectifs non répartis et service Etat
021	Assemblée locale	DDCT

## MOUVEMENTS BUDGETAIRES

Projet de modernisation de l'administration, la réforme de l'assistance informatique de proximité se traduit par 2 transferts de la DASES vers la DSTI.

Dans la continuité du BS 2015, des ajustements par transferts et transformations mettent en adéquation la structure fonctionnelle et les emplois budgétaires de la DRH.

Type de mouvement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Transferts en provenance des effectifs non répartis et service Etat	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	+7	DRH	1er janvier	020
Transferts en provenance de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Réforme de l'assistance informatique de proximité)	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	+2	DSTI	1er janvier	020
Transformations	Adjoint administratif d'administrations parisiennes	-6	Effectifs non répartis et service Etat	1er janvier	020
Transformations	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	+5	Effectifs non répartis et service Etat	1er janvier	020
Transferts vers la Direction des Ressources Humaines	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	-7	Effectifs non répartis et service Etat	1er janvier	020



Délibération des 14, 15 et 16 décembre 2015

**FONCTION 2 - Enseignement**

rubriques M52	intitulé	directions
20	Services communs	DASCO
21	Enseignement du premier degré	DASCO
22	Enseignement du deuxième degré	DASCO DRH Effectifs non répartis et service Etat
221	Collèges	DASCO
28	Autres services périscolaires et annexes	DASCO/DASES

**I / CREATIONS**

Investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir. Afin de compléter les effectifs du collège Saussure-Batignolles ouvert en 2015, 3 postes sont créés dans le corps des adjoints techniques des collèges.

Type de mouvement	Service ou équipement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Nouveaux équipements	Collège Saussures-Batignolles (17e arrondissement)	Adjoint technique des collèges	+3	DASCO	1er janvier	221

**II / AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES**

Les redéploiements dégagent les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation des ambitions de la municipalité.

Type de mouvement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Redéploiements	Médecin	-1	DASES	1er janvier	28
Redéploiements	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	-1	DASES	1er janvier	28
Redéploiements	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	-1	DASES	1er janvier	28

## FONCTION 4 - Prévention médico-sociale

rubriques M52	intitulé	directions
40	Services communs	DASES/DFPE
41	PMI et planification familiale	DFPE
42	Prévention et éducation pour la santé	DASES/DFPE
48	Autres actions	DASES DRH Effectifs non répartis et service Etat

## I / CREATIONS

Le service public de la petite enfance, essentiel pour les familles parisiennes, et les ouvertures d'équipement constituent deux priorités en matière d'emplois. 41 créations de postes répondent à ces deux priorités au BP 2016 (dont 4 au budget départemental). 26 d'entre elles s'inscrivent dans l'objectif de création d'au moins 5 000 places dans les équipements d'accueil de la petite enfance sur la mandature, dont 19,5 pour la crèche collective Bichat / Faubourg du Temple (10ème arrondissement). Les 15 autres créations sont dédiées à trois centres de protection maternelle et infantile dans les 7ème, 17ème et 18ème arrondissements.

Ce budget emplois est également marqué par la stratégie résolue de Paris en matière sociale. Enjeu d'accès au service public, l'élargissement des amplitudes horaires d'ouverture des centres de santé conduit à la création de 3,5 postes. Dans le cadre de la priorité aux nouveaux équipements, le nouveau centre de santé dentaire Binet (18ème arrondissement) justifie 3 créations de postes. Enfin, le dispositif d'accueil et d'accompagnement des réfugiés et migrants inclut la création d'un poste de sage-femme à la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE), afin de faciliter le suivi pré- et post-natal des femmes enceintes ou avec de jeunes enfants.

Type de mouvement	Service ou équipement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Nouveaux équipements	Crèche collective 1 rue Bichat - 66 places 10e arrondissement	Médecin	+3	DFPE	1er janvier	41
	Crèche collective Lagny 13 rue Hahn et 107, rue de Lagny 20e arrondissement					
	Crèche collective Suchet - Gare d'Auteuil - 16e arrondissement	Psychologue	+1	DFPE	1er janvier	41
	PMI Clichy-Batignolles - 18e arrondissement / PMI Binet 18e arrondissement/PMI Passage de la Vierge 7e arrondissement					
Nouvelles missions	Dispositif d'accueil des migrants	Sage-femme	+1	DFPE	1er janvier	41
Nouveaux équipements	Centre dentaire Binet (18e arrondissement)	Médecin	+1	DASES	1er juin	42
Nouveaux équipements	Centre dentaire Binet (18e arrondissement)	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	+2	DASES	1er juin	42
Nouvelles missions	Centres de santé dentaire - élargissement des horaires	Médecin	+1,5	DASES	1er janvier	42
Nouvelles missions	Centres de santé dentaire - élargissement des horaires	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	+2	DASES	1er janvier	42

## II / AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES

Les redéploiements, concentrés sur les fonctions support, donnent les marges de manœuvre nécessaires au développement du service public de proximité.

Type de mouvement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Redéploiements	Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	-2	DASES	1er janvier	40
Redéploiements	Médecin	-2	DFPE	1er janvier	41

**FONCTION 5 - Action sociale (hors RMI, APA, RSA)**

rubriques M52	intitulé	directions
50	Services communs	DASES/DFPE/
51	Famille et enfance	DASES/DFPE
52	Personnes handicapées	DASES
521	Sécurité	DPP
53	Personnes âgées	DASES

**I / CREATIONS**

La forte ambition sociale du budget emplois pour 2016 se retrouve également sur cette fonction.

À la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES), 3 créations de postes supplémentaires sont dédiées à la mise en place d'un secteur éducatif auprès des jeunes majeurs, en vue de compléter le suivi socio-éducatif assuré par la Ville. 2 postes sont également créés pour renforcer le suivi et l'évaluation des mineurs isolés étrangers.

À la Direction de la prévention et de la protection (DPP), la mise en œuvre du dispositif des intervenants sociaux en commissariat se poursuit, avec 2 créations de postes au BP 2016. Structuré par le nouveau contrat parisien de prévention et de sécurité, l'objectif est de prendre en charge des publics en détresse à l'intérieur même des commissariats. Par ailleurs, dans le cadre du plan d'accueil et d'accompagnement des réfugiés et migrants, 1 création de poste de conseiller socio-éducatif est prévue pour l'unité d'assistance aux sans-abris (en complément de 5 nouveaux postes au budget communal), afin de permettre une vraie complémentarité des fonctions à l'intérieur de cette unité et de faciliter l'accompagnement et la prise en charge des personnes en difficulté.

Type de mouvement	Service ou équipement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Nouvelles missions	Mise en place du secteur jeunes majeurs	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	+3	DASES	1er janvier	51
Nouvelles missions	Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance	Conseiller socio-éducatif	+1	DASES	1er janvier	51
Nouvelles missions	Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance	Médecin	+1	DASES	1er janvier	51
Nouvelles missions	Intervenants sociaux en commissariat	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	+2	DPP	1er janvier	521
Nouvelles missions	Dispositif d'accueil des migrants/ Unité d'Assistance aux Sans-Abri	Conseiller socio-éducatif	+1	DPP	1er janvier	521

**II / AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES**

Projet de modernisation et d'amélioration de l'action sociale parisienne, le Nouveau Paris Solidaire sera mis en œuvre à partir du 1er janvier 2016. Ce projet porte une quadruple ambition : simplifier l'organisation et le pilotage des services sociaux, améliorer la lisibilité de l'action sociale, faciliter l'accès aux droits et mieux répondre aux besoins sociaux, notamment à ceux liés aux nouvelles formes de précarité. L'ensemble des services sociaux départementaux polyvalents (SSDP) seront rattachés au Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), ce qui renforcera son positionnement d'opérateur social généraliste de proximité, en charge de l'accompagnement social global des usagers en difficulté et de l'instruction des aides municipales facultatives et d'une grande partie des aides départementales légales. Les transferts de personnels vers le CASVP expliquent les 490 suppressions de postes à la DASES (dont 455 au budget départemental) et la hausse de la subvention versée au CASVP.

Le Nouveau Paris Solidaire se traduit également par des transformations de postes, destinées à adapter l'organisation cible des nouvelles Directions sociales de territoire, en charge de coordonner et décliner au niveau local la stratégie et les politiques sociales et médico-sociales de la collectivité.

Structurés par une stratégie d'optimisation des organisations, les redéploiements dégagent les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation des ambitions de la municipalité.

Type de mouvement	Corps ou emploi	NB de postes	Direction	Date d'effet 2016	Rubrique M52
Changement de périmètre	Chef de service administratif	-2	DASES	1er janvier	50
Changement de périmètre	Chef de service administratif	-2	DASES	1er juin	50
Changement de périmètre	Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	-13	DASES	1er janvier	50
Changement de périmètre	Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	-20	DASES	1er juin	50
Changement de périmètre	Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	-1	DASES	1er juin	51
Changement de périmètre	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	-125	DASES	1er janvier	50
Changement de périmètre	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	-211	DASES	1er juin	50
Changement de périmètre	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	-30	DASES	1er janvier	50
Changement de périmètre	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	-51	DASES	1er juin	50

Transformations	Chef de service administratif	-3	DASES	1er janvier	50
Transformations	Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	-4	DASES	1er janvier	51
Transformations	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	-4	DASES	1er janvier	50
Transformations	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	-1	DASES	1er janvier	50
Transferts vers la Direction des Systèmes des Technologies de l'Information (Réforme de l'assistance informatique de proximité)	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	-2	DASES	1er janvier	50
Redéploiements	Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	-3	DASES	1er janvier	50
Redéploiements	Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	-5	DASES	1er janvier	50
Redéploiements	Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	-2	DASES	1er janvier	50